

les lettres de change et à la loi sur les corporations canadiennes.

Les comités de la Chambre des communes et du Sénat ont examiné les propositions de réforme fiscale du Gouvernement et présenté leurs vœux en conséquence. Les comités du Sénat ont poursuivi l'étude des media, de la pauvreté et de la politique scientifique.

A la Chambre des communes, les comités ont étudié toute une gamme de sujets, dont les pensions des anciens combattants, les taux d'intérêt, les affaires extérieures, la politique de défense, l'espionnage électronique et l'assurance-chômage.

La Conférence constitutionnelle a poursuivi la tâche difficile d'établir dans le pays un consensus politique conforme aux exigences et aux aspirations de tous les Canadiens. Pour favoriser la réalisation de cet objectif, vous avez formé un comité spécial conjoint de la constitution.

Bien d'autres initiatives de premier ordre ont été prises au cours de la session et bon nombre

de lois d'intérêt administratif ont été votées. Nous avons beaucoup accompli, mais notre immense tâche ne fait que commencer. Nous devons continuer à œuvrer de concert, à conjuguer nos énergies, nos volontés et nos imaginations, en vue d'établir une société prospère, dynamique et pacifique.

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous remercie des dispositions que vous avez prises à l'égard des services publics pendant l'année financière en cours et celle qui l'a précédée.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la Divine Providence continuer à répandre ses bénédictions sur notre pays.

Ainsi se termine la deuxième session de la vingt-huitième Législature.

---